



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 5 juin 2014 – Corseaux

67 communes membres, 35 présentes, 23 excusées, 9 absentes.

Sont représentées, les communes de :

Arnex-sur-Nyon, Begnins, Borex, Bursinel, Chavannes-de-Bogis, Commugny, Corbeyrier, Corseaux, Cottens, Cuarnens, Daillens, Denens, Dully, Echandens, Eclépens, Givrins, Grens, La Rippe, La Sarraz, Le Chenit, Le Vaud, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Mauraz, Mex, Penthalaz, Penthaz, Prangins, Rolle, Saint-Cergue, Trélex, Vaux-sur-Morges, Villars-Sainte-Croix et Vuflens-le-Château.

Sont excusées, les communes de :

Aubonne, Buchillon, Chavannes-des-Bois, Chéserex, Coinsins, Crans-près-Céligny, Etoy, Eysins, Féchy, Genolier, Gilly, Gimel, Gingins, Lavigny, Mies, Montagny-près-Yverdon, Mont-sur-Rolle, Perroy, Saint-Oyens, Saint-Prex, Saint-Sulpice, Tannay et Vich.

Sont absentes, les communes de :

Allaman, Bogis-Bossey, Bremblens, Coppet, Founex, Mollens, Saint-George, Signy et Vuflens-la-Ville

1. *Introduction ;*
2. *Adoption du PV du 21 novembre 2013 à Vuflens-la-Ville ;*
3. *Comptes 2013 :*
 - 3.1 *présentation du préavis et des comptes 2013*
 - 3.2 *rapport des vérificateurs*
 - 3.3 *décharge au comité et aux vérificateurs*
 - 3.4 *nomination des prochains vérificateurs (Vaux-sur-Morges, Vich et Villars-Ste-Croix) ;*
4. *Informations générales de la Présidente et du Comité ;*
5. *Présentation de **Mme Nuria Gorrite**, Conseillère d'Etat en charge des infrastructures : **la politique de mobilité vaudoise** ;*
6. *Divers et propositions individuelles ;*

1. Introduction

Mme Josephine Byrne Garelli, Présidente, ouvre la séance à 19h30. Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée et profite de l'occasion pour accueillir les deux nouvelles communes membres, Montagny-près-Yverdon et Le Chenit.

L'ordre du jour proposé est, au vote à main levée, approuvé à l'unanimité.

2. Adoption du PV de l'AG du 21 novembre 2013

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale n'appelant pas de remarques, est, au vote à main levée, adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

3. Comptes 2013

Notre trésorier, M. Yves Raboud, étant retenu à une autre manifestation en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, c'est le Secrétaire général qui présente les comptes.



ASSOCIATION DE COMMUNES VALDOISES

Comptes 2013

Excédent de recettes	CHF	4'598.77
Charges	CHF	165'299.32
Recettes	CHF	169'898.09
Attribution fonds de réserve	CHF	45'157.35



Se regrouper, s'organiser et collaborer



ASSOCIATION DE COMMUNES VALDOISES

Bilan

Passifs transitoires	CHF	3'800.-
Créanciers	CHF	22'333.40
Réserve générale	CHF	130'000.-
Actifs	CHF	187'426.97

Tous les fonds propres sont garantis par les liquidités



Se regrouper, s'organiser et collaborer

A la demande de l'assemblée, M. Pierre Hoffmann municipal à Trélex procède à la lecture du rapport des vérificateurs qui préconisent d'approuver les comptes et le rapport tels que présentés.

Au vote à main levée, l'assemblée approuve les comptes 2013 de l'AdCV, à l'unanimité.

Selon l'ordre alphabétique, les prochaines communes vérificatrices pour les comptes 2014 seront :

- Vaux-sur-Morges
- Vich
- Villars-Ste-Croix.

Celles-ci seront convoquées en temps utile dans le 1^{er} semestre 2015.

4. Informations générales de la Présidente et du Comité

La Présidente présente l'organigramme actuel du Comité de l'AdCV qui s'est réorganisé par domaine de compétence.

Le Comité aura besoin de deux nouveaux membres pour le social et la mobilité. Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces domaines et ayant l'énergie de travailler pour défendre les petites et moyennes communes peuvent s'adresser en tout temps à la Présidente ou au Secrétaire général.

Concernant **l'aménagement du territoire**, M. Pierre Stampfli, rappelle qu'il avait été nommé pour la mobilité et que, lors de la démission de M. Philippe Guillemin, membre du comité en charge de l'aménagement du territoire, il s'est proposé de reprendre ce dicastère et de traiter, ad intérim, la mobilité.

M. Pierre Stampfli, après avoir commenté l'organigramme de son dicastère, précise que ce document est complété par un cahier des charges qui sert de fil rouge et qui doit être évolutif. Concernant les fusions, son dicastère veut attirer l'attention des communes qui souhaitent entrer dans un tel processus sur la problématique de l'aménagement du territoire. Dans l'immédiat, c'est l'ordonnance de la mise en œuvre de la LAT qui est importante même si la marge de manœuvre est faible. Toutes les communes vont recevoir une lettre du SDT demandant de réviser leur plan directeur à l'aide d'un outil informatique. L'AdCV sera à disposition des communes pour les aider dans cette tâche.

Pour terminer, le Syndic de Chavannes-de-Bogis indique encore avoir demandé à la Conseillère d'Etat J. de Quattro, comment les communes et l'Etat allaient travailler ensemble, la réponse de M. Philippe Gmür a été qu'il nous appartenait de trouver comment les aider !

Mme Josephine Byrne Garelli remercie M. Pierre Stampfli pour la mise en place de son groupe et commente les différents travaux en cours de l'AdCV :

Plate-forme parascolaire

Il y a eu 4 séances avec l'Etat et 2 séances de travail avec l'UCV. A ce stade, la confidentialité est absolue. L'objectif de cette plate-forme est de définir quand commence et se termine l'école à journée continue et ce qui doit se passer au milieu.

Entreprise III

Le Conseil Fédéral souhaite ramener l'imposition des entreprises de 22% à 13% d'ici 2020. Cela équivalra pour le canton à un manque à gagner de 450 millions auxquels viendront s'ajouter diverses mesures sociales. Le Conseil d'Etat espère récupérer CHF 200 millions de la Confédération et jusqu'à CHF 75 millions en améliorant certains processus fiscaux. L'AdCV doit fournir deux experts pour étudier les différentes données et voir comment les modéliser.

Sauver Lavaux III

L'AdCV est heureuse que le contre-projet ait été adopté par le peuple vaudois. La Présidente tient à saluer le travail du Conseil d'Etat et de toute la région pour gagner cette bataille, y compris notre membre du comité, M. Yves Raboud.

RCPers

Suite à la levée de bouclier chez les contrôleurs des habitants, une séance a eu lieu avec leur association faitière, les informaticiens communaux et le Conseil d'Etat, ainsi que l'UCV et l'AdCV. A cette occasion il a été décidé d'intégrer un représentant des contrôleurs dans le Copil qui introduit les nouveaux logiciels.

M. Michel Darbre participera au groupe de travail qui sera mis en place par l'ACI pour redéfinir les processus de tenue du registre des entreprises légalement obligatoire et de la compétence des communes.

Communes en santé

Label sur la vitalité des communes à fournir des prestations en faveur de la santé de leurs concitoyens, les communes d'Etoy et Le Chenit devraient être pilotes. L'évolution de ces travaux vous sera communiquée régulièrement.

Rencontre avec les députés

Le comité a rencontré les députés du Grand Conseil en marge d'une de leur session. A cette occasion, M. Hans-Rudolf Kappeler a pu présenter sa motion. Cette séance est le début d'un processus pour aller régulièrement s'entretenir avec la députation vaudoise.

Conférence-débat de Cossonay

Cette conférence à laquelle été invitée toutes les petites et moyennes communes, 200 personnes sont venues représentant 94 communes.

Groupe de travail Patrimoine Cultes (EERV)

Le secrétaire général participe à ce groupe de travail qui analyse et prépare diverses actions pour rendre les bâtiments et les temples inusités (fusions de communes et de paroisse) disponibles aux laïques voire rendus aux autorités communales.

PC Familles

Pour l'instant, il y a toujours plus de personnes qui entrent dans le système qu'ils n'y en sortent. Ce qui est difficilement compréhensible, c'est que l'on ne constate pas une diminution de cette courbe. Toute une analyse complète a été demandée à un mandataire externe dont le rapport est attendu pour fin 2015, début 2016.

Forum Senior

Avec le département de M. Maillard et l'UCV, l'AdCV est fortement impliquée dans l'organisation des trois forums dont le premier a eu lieu à Gland le 7 mai. Les prochains sont prévus le 11 juin à Grandson et le 2 octobre dans la région lausannoise.

Internet à haut débit

M. Michel Burnand, Syndic de Vich, représente l'AdCV au sein du groupe de travail mis sur pied par l'Etat afin de pouvoir permettre à toutes les communes d'être mieux fournies en équipement à haut débit et d'éviter une fracture digitale.

Administration

La Présidente rencontre toutes les semaines l'administration afin de traiter les affaires courantes et le comité, depuis le début de l'année a siégé à 6 reprises. La Présidente remercie les membres pour le travail fourni.

Démissions - Remerciements

La Présidente tient à remercier **M. Philippe Guillemain**, Syndic de Lonay, qui a fait part de sa démission le 28 février dernier suite à une forte surcharge de travail. Entré au comité le 1^{er} juillet 2012, il a repris la vice-présidence et l'aménagement du territoire le 21 novembre 2013 lors de la nouvelle réorganisation du comité. M. Guillemain est remercié pour son travail. Il restera néanmoins le représentant de l'AdCV au sein de la commission cantonale des routes.

Mme Josephine Byrne Garelli s'adresse également à **Mme Raymonde Schoch** qui est entrée au Comité en octobre 2006 où elle devient rapidement trésorière puis acceptera la vice-présidence en juillet 2011. Elle participe assidument à toutes les séances hebdomadaires du Bureau et aux séances de Comité sans jamais hésiter à représenter au pied levé l'AdCV lorsque nécessaire. Très active dans les affaires d'aménagement du territoire elle fait aussi partie de la commission du logement ou celle, bien entendu, de l'Egalité hommes-femmes. Son engagement et son énergie en faveur des communes font d'elle un pilier du comité. Il lui est souhaité beaucoup de bonheur et de succès dans sa nouvelle vie en Valais.

Merci à ces deux personnes.

Pour terminer, la Présidente tient encore à remercier l'administration de l'AdCV pour tout le travail fourni avec intensité ces derniers mois, Mme Romaine Débieux et M. Michel Darbre.

5. Présentation de Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat en charge des infrastructures – La politique de mobilité vaudoise

(Voir la présentation annexée). A l'issue de l'exposé de Mme la Conseillère d'Etat, les éléments de discussions ci-après sont relevés :

En réponse à M. Pierre Stampfli, Mme Nuria Gorrite indique les éléments suivants concernant le projet FORTA qui a l'avantage de soulever différentes interrogations. Pour ce qui est des régions où il faille investir, Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard a sorti de FORTA l'axe lémanique et le grand contournement de Zurich. Quant au financement, « l'argent de la route doit aller à la route » n'a pas été accepté par le peuple. La caisse fédérale est menacée et Entreprise III doit être mise en place. Une des mesures serait d'obtenir de l'argent de la Confédération mais cet argent serait pris à un autre bénéficiaire. Est-on d'accord d'emprunter et de payer plus d'impôt ?

Concernant le transport lacustre, pour répondre à M. François Bryand, Syndic de Prangins, Mme la Conseillère d'Etat informe que la stratégie de la CGN a été dévoilée et que le transport transfrontalier doit être réglé. Mme Nuria Gorrite vient, d'ailleurs, de valider la stratégie des bateaux lents dont la vitesse a une incidence sur les coûts et les nuisances. Est-ce juste d'avoir Evian à 25' de Lausanne alors qu'Avenches est à 85' ? Cette rapidité d'accès incite à la transfrontalité. Enfin, des contacts ont lieu avec le Conseil général de Haute-Savoie pour cofinancer une étude et déterminer le choix des bateaux et les différents financements.

M. Georges Chérix, Syndic de Villars-Ste-Croix, souhaitant avoir un point de situation concernant la RC177 pour la sortie de la zone industrielle, Mme la Conseillère d'Etat rappelle qu'il s'agit là de créer un dégagement par le nord en implémentant la route RC177 à la jonction de Cossonay. Ce dossier est actuellement en commission. Un référendum n'est pas à exclure.

A la remarque de M. Pierre Burnier, Syndic de Bursinel, pour qui, il s'agirait d'abord de favoriser l'accès à une zone puis, la développer, Mme Nuria Gorrite précise que c'est exactement ce que vise la LAT, même si cela est plus difficile en pratique. En effet, concernant le projet d'agglomération de Malley, par exemple, le rail a été construit puis ce qui pouvait être desservi a été développé. Cette manière de faire a eu pour conséquence une forte augmentation des prix des loyers. Un équilibre entre la bonne rentabilité et le développement doit donc être trouvé.

Mme Josephine Byrne Garelli remercie Mme la Conseillère d'Etat pour son intéressant exposé et pour le temps qu'elle a consacré ce soir aux petites et moyennes communes.

6. Divers et propositions individuelles

Prochaine assemblée générale

En raison d'une autre manifestation à la même date, Mme la Présidente propose de repousser l'assemblée générale prévue initialement le 18 septembre, au jeudi 2 octobre 2014. Au vote à main levée, cette proposition est acceptée à une large majorité.

Motion Kappeler

Le Syndic de Cottens, M. François Delay, souhaite connaître la position de l'AdCV quant à la motion. Il précise que ce jour, lors du Conseil des 50 de l'UCV, il a été dit que la motion est rigide et qu'il serait plus judicieux de déposer un postulat qui permettrait la discussion.

La Présidente indique que la motion est actuellement en travail à la commission ad hoc du Grand Conseil. L'AdCV soutient la démarche car elle a le mérite de mettre la question du soutien aux municipalités sur la table. Depuis le début de la législature, il y a eu 60 changements au sein des municipalités. Si le Grand Conseil préconise la démarche du postulat, l'AdCV pourrait l'appuyer, en accord avec le motionnaire.

M. Pierre Burnier précise que le groupe de travail ne va aucunement renoncer car il doit y avoir une égalité de traitement par rapport aux députés.

Le mot du Syndic des lieux

M. Antoine Lambert, Syndic, tient à signifier le plaisir qu'à sa commune de recevoir l'assemblée générale de l'AdCV.

En ce même moment à Corseaux, se déroule à la Villa Le Lac de Le Corbusier, l'inauguration de l'exposition consacrée à Alberto Sartoris « ou la quatrième dimension de l'architecture », en présence de Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon. M. Antoine Lambert invite chacun à découvrir cette villa et l'exposition qui s'y trouve, prévue jusqu'au 7 septembre prochain.

L'ensemble de la région a pu, dans le cadre de l'initiative Sauver Lavaux III, compter sur les communes vaudoises et M. le Syndic tient à leur adresser un grand merci ainsi qu'au Conseil d'Etat.

Mme Josephine Byrne Garelli remercie le Syndic des lieux, lève la séance et invite toutes et tous à partager un moment de convivialité autour d'un apéritif.

Pour le PV : Romaine Débieux

La séance est levée à 21h47

Calendrier 2014

- Jeudi 2* octobre 2014, assemblée générale, 19h00, Eclépens
- Jeudi 20 novembre 2014, assemblée générale, 19h00

(*remplace prévue initialement le 18 septembre 2014)